



Observatoire des centres sociaux et des espaces de vie sociale

PROJET



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

Édito

Dans un monde en constante évolution, où les défis sociaux et économiques redéfinissent nos priorités, l'animation de la vie sociale est une réponse essentielle aux besoins des territoires.

Enracinée dans l'histoire avec des valeurs fondamentales, elle incarne une vision d'avenir fondée sur la solidarité, l'inclusion et la participation citoyenne.

Elle s'appuie sur des principes universels : le respect de la dignité humaine, la solidarité, la laïcité, et l'accès équitable aux droits. Elle rappelle que le bien-être collectif passe par une coresponsabilité partagée entre institutions, habitants et partenaires.

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale, soutenus par des professionnels et des bénévoles engagés, sont des lieux de proximité uniques. Ils permettent à tous les habitants de s'impliquer dans des projets collectifs, de nouer des liens et ainsi contribuer aux changements de leur territoire. Ces structures ne se limitent pas à répondre aux besoins immédiats : elles encouragent une citoyenneté active et construisent les bases d'une société plus équitable.

Partenaires depuis 30 ans, la Caf des Yvelines et la Fédération des centres sociaux s'attachent à poursuivre l'accompagnement et le développement des structures du département, comme acteurs clefs des dynamiques territoriales et experts dans le soutien des initiatives locales.

Alors que nous avançons ensemble dans le cadre de la COG 2023-2027, l'objectif reste clair : promouvoir un mieux-vivre collectif et renforcer une citoyenneté inclusive.

Dans chaque quartier, chaque commune des Yvelines, l'animation de la vie sociale continue de démontrer sa capacité à transformer les défis en opportunités, en plaçant l'humain au cœur de ses priorités.

Construisons ensemble une société solidaire, où chacun trouve sa place et participe activement à un avenir commun.



Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	3
Portrait des structures	4
Des actions au service des habitants	5
Ancrage territorial & partenariats locaux	6
Richesse humaine	7
Ressources financières	8
Les équipes salariées au service des projets	9
Fiche Nationale	11

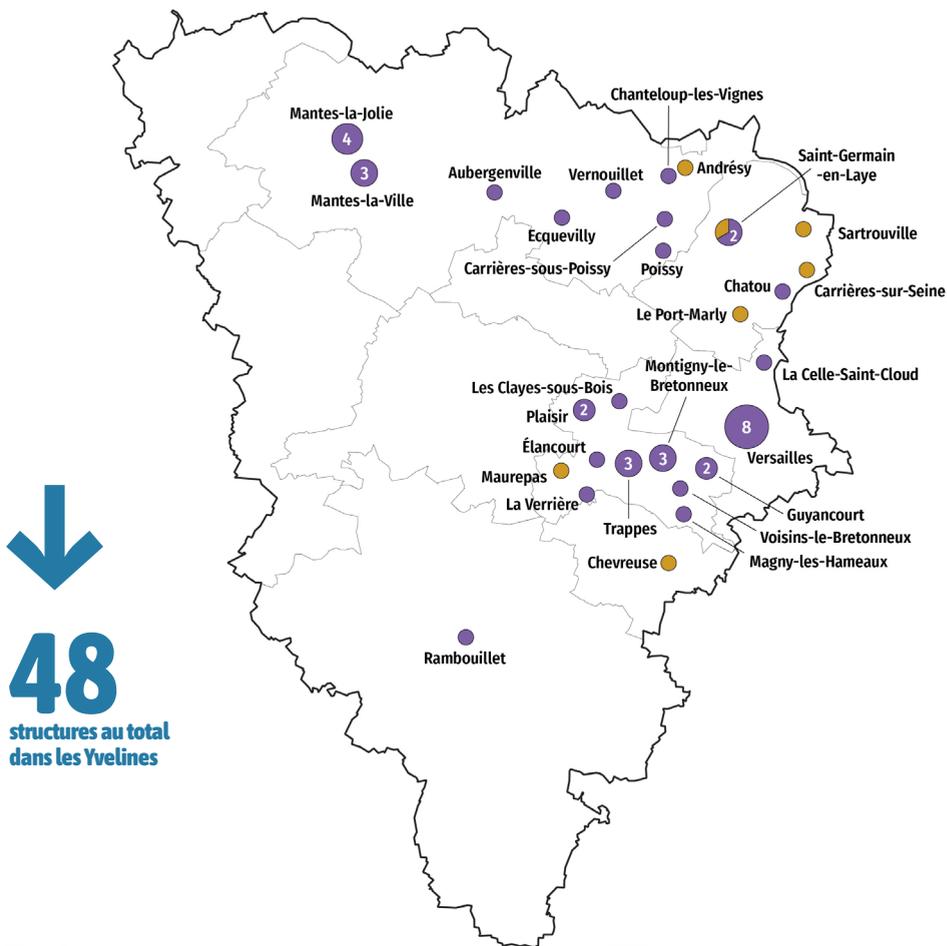


Légende :

- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Pierre Leray, Yann Castanier et Yves Nivot.

Les structures d'animation de la vie sociale



48

structures au total dans les Yvelines

41

centres sociaux agréés par la Caf

→ 39 ont répondu à l'enquête



7

espaces de vie sociale agréés par la Caf

→ 7 ont répondu à l'enquête



Territoire d'intervention :

100%

à dominante **urbaine**

0%

à dominante **rurale**

→ 39% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

Territoire d'intervention :

86%

à dominante **urbaine**

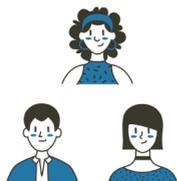
14%

à dominante **rurale**

→ 43% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

Portrait des structures

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.



158 650

personnes au total
touchées par les actions
des structures

Les centres sociaux

134 630 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2023

Mode de gestion :

15% en gestion **associative**

85% en gestion **collectivité locale**

55 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne



Les espaces de vie sociale

24 020 habitants touchés par les actions des EVS en 2023

Mode de gestion :

43% en gestion **associative**

57% en gestion **collectivité locale**

54 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne



ZOOM

L'accueil inconditionnel, l'affaire de tous

Depuis 2020, la FCS78 en collaboration avec le PIMMS Médiation Yvelines propose un parcours de formation-action sur l'accueil, l'accès aux droits et l'inclusion numérique. Il est soutenu et financé par la Caf des Yvelines.

48% des structures et 22 binômes chargés d'accueil et responsables de structures, soit 45 personnes ont bénéficié de cette formation.

QUELQUES TÉMOIGNAGES

- « Une formation riche »
- « Merci pour cette formation qui permet de partir sur une base et des attendus communs »
- « Une formation incroyablement utile dans l'exercice de nos responsabilités actuelles »
- « Elle a permis, également de réinterroger et replacer la fonction d'accueil au sein de la structure ».



Des actions au service des habitants

Les centres sociaux et espaces de vie sociale s'adressent à tous les âges de la vie. Ils font émerger des actions en réponse aux questions sociales et aux besoins repérés et exprimés sur le territoire.

Les publics



39 770

habitants

participant aux actions régulières, projets et services

76 870

habitants

participant aux actions événementielles

42 010

habitants

des partenaires hébergés par les structures

Les thématiques les plus portées pour les adultes

→ Parentalité

97% centres sociaux

71% EVS

→ Accès aux droits – Numérique

97% centres sociaux

71% EVS

→ Citoyenneté et cohésion sociale

87% centres sociaux

100% EVS

Des actions pour tous les âges



→ 0 - 6 ans



8%



→ 7 - 10 ans



18%



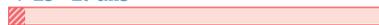
→ 11 - 14 ans



9%



→ 15 - 17 ans



4%



→ 18 - 25 ans



4%



→ 26 - 59 ans



40%



→ 60 - 74 ans



14%



→ 75 ans et +



4%

*habitants participant aux actions, projets et services des structures uniquement

Ancrage territorial & partenariats locaux

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans les enjeux locaux. Il favorisent et accompagnent des dynamiques collectives et des partenariats, soutiennent la capacité à agir des habitants avec le souci de se porter au-devant d'eux.

L'accueil des associations

950

**associations
accueillies dans les
centres sociaux**



50%



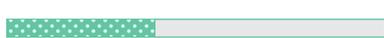
→ **476** sur une fonction service
(photocopie, prêt de salles...)

11%



→ **104** pour un appui ressources
(aide au projet, formation...)

39%



→ **370** pour un partenariat
(activité intégrée au centre social)

Soutenir et animer la vie locale

230

initiatives

d'habitants ou de collectifs soutenus
par les centres sociaux et EVS

805

habitants

impliqués dans le développement
ou la réalisation de ces initiatives



729

événements locaux

portés ou accompagnés
par les centres sociaux et EVS

Agir sur l'ensemble du territoire

8 heures

en moyenne réalisées chaque
semaine lors d'actions
d'aller-vers les habitants



33 212

habitants
ont participé
à ces actions

20

associations ou entreprises

ont été créées avec l'accompagnement
d'un centre social

Top 4 types d'actions Aller-vers

- **N°1** Évènements (fête de quartier...)
- **N°2** Animation de rue / de proximité (sortie d'école...)
- **N°3** Animation chez un partenaire (établissement scolaire...)
- **N°4** Animation de débat dans l'espace public
(porteur de parole...)

Des partenariats institutionnels :

91%

des structures



sont impliquées au sein d'un contrat
ou d'un projet de politique locale

- **85%** sont parties prenantes d'une
convention territoriale globale (CTG)

Richesse humaine

Les structures s'appuient sur des équipes de professionnels. Ce sont des lieux d'engagement et de citoyenneté qui favorisent et bénéficient de l'implication de bénévoles, tant dans la gouvernance que dans l'activité de la structure.

Des structures valorisant l'engagement bénévole



2 342

bénévoles au total
s'impliquent dans les structures



centres sociaux
espaces de vie sociale

408 / 68

bénévoles dans les instances de pilotage

→ **5,5 / 1,2**
ETP en moyenne par structure

Répartition des bénévoles :

27% hommes

33% hommes

903 / 210

bénévoles d'activité réguliers

→ **29,2 / 13,0**
ETP en moyenne par structure

femmes **73%**

femmes **67%**

791 / 109

bénévoles ponctuels

→ **4,4 / 0,8**
ETP en moyenne par structure

→ **centres sociaux**

→ **espaces de vie sociale**

Des équipes salariées au service des projets

557 / 65

salariés



157 / 38

stagiaires et services civiques

→ **8,5 / 5,5** ETP en moyenne par structure



52% / 51%

en CDI (y compris emplois aidés)



212
salariés formés en 2023

175
bénévoles formés en 2023

Ressources financières

Les structures disposent d'un budget largement consacré aux ressources humaines. Leurs principaux financeurs sont la Caf, les collectivités locales, l'État mais aussi les usagers eux-mêmes.

Les centres sociaux

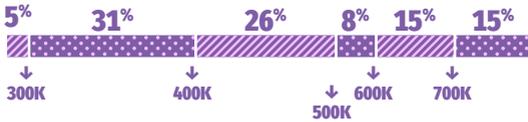


Budget global ↓

20 928 000 €

→ 536 600 € de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :



69%

part du budget des centres sociaux consacrée à la masse salariale (moyenne)

Les espaces de vie sociale

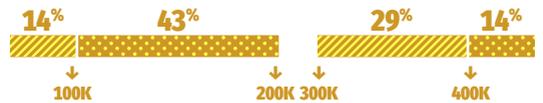


Budget global ↓

1 695 000 €

→ 242 200 € de budget moyen

Répartition des EVS par budget :

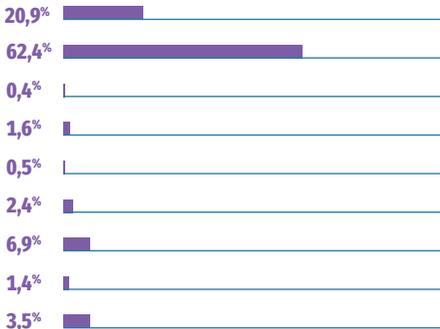


71%

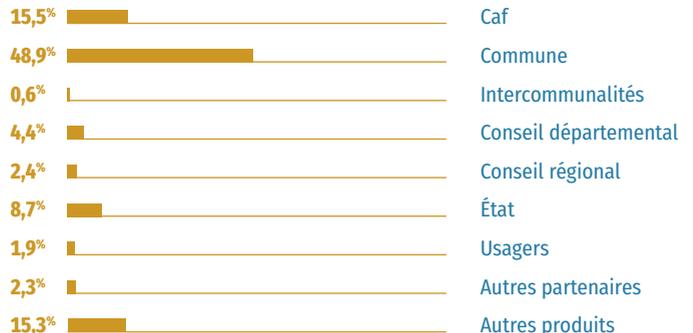
part du budget des EVS consacrée à la masse salariale (moyenne)

Répartition des financements

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale



Les équipes salariées au service des projets

Dans les Yvelines, les structures d'AVS sont très majoritairement gérées par les collectivités locales, avec un investissement important sur les ressources humaines.

85%

des centres sociaux en **gestion collectivité locale**



→ **66%** en Île-de-France

57%

des EVS en **gestion collectivité locale**



→ **8%** en Île-de-France

Les départs de salariés depuis 2 ans restent un point de vigilance.



→ **87%** des centres sociaux
→ **71%** des EVS
sont concernés, avec des **vacances de poste*** de **7 mois en moyenne** pour les Yvelines.

→ **6,6 mois** en Île-de-France

*sur des postes direction ou responsable, référent/e famille et animateurs

Une évolution des postes de directions qui peut expliquer en partie ces départs

+50%

des directeurs/trices constatent une dématérialisation croissances des démarches et une augmentation de la charge de travail pour les bilans, comités de pilotage ou suivi de gestion.

→ **60%** en Île-de-France

+60%

d'entre eux notent l'accroissement des sollicitations pour des temps partenariaux annexes.

→ **70%** en Île-de-France

+71%

des responsables d'EVS notent l'augmentation du temps de gestion des ressources humaines

→ **38%** en Île-de-France



Les évolutions du poste de direction ou responsable EVS depuis quelques années :

↓ Centres sociaux

56% Multiplication des plateformes internet pour le suivi des subventions
→ **74%** en Île-de-France

56% Augmentation des bilans et comités de pilotage ou de suivi de gestion
→ **64%** en Île-de-France

64% Augmentation des sollicitations pour des temps partenariaux annexes
→ **70%** en Île-de-France

↓ Espaces de vie sociale

57% Multiplication des plateformes internet pour le suivi des subventions
→ **67%** en Île-de-France

71% Augmentation des bilans et comités de pilotage ou de suivi de gestion
→ **38%** en Île-de-France

57% Augmentation des sollicitations pour des temps partenariaux annexes
→ **48%** en Île-de-France



Les équipes salariées au service des projets

■ centres sociaux
■ espaces de vie sociale

Points de vigilance

Pour :

47% / 71%

des directions et des responsables
cela entraîne un déséquilibre entre la gestion et le développement.

Pour :

53% / 43%

cela réduit le contact direct avec le public.

19% / 14%

ajoutent une perte de sens.



Les impacts liés à la situation de fragilité :

↓ Centres sociaux

57% 
des structures constatent des impacts
→ **77%** en Île-de-France

31% 
développement ou renforcement de partenariats et collectifs d'habitants
→ **43%** en Île-de-France

15% 
diminution des dynamiques d'animation collective de territoire
→ **47%** en Île-de-France

↓ Espaces de vie sociale

57% 
des structures constatent des impacts
→ **62%** en Île-de-France

43% 
développement ou renforcement de partenariats et collectifs d'habitants
→ **49%** en Île-de-France



Des attentes fortes

44% / 71%

confirment la **nécessité de changements** à opérer dans les deux ans à venir :

→ la **réorganisation RH interne**
(21% et 29%)

→ la **réduction d'activité**
(13% des centres sociaux)

→ la **répercussion sur les coûts** demandés aux adhérents (57% des EVS).

La fragilité des situations et les impacts sur le territoire méritent une attention et un accompagnement des structures d'AVS.

→ **15%** des centres sociaux constatent une diminution des dynamiques d'animation collective de territoire.

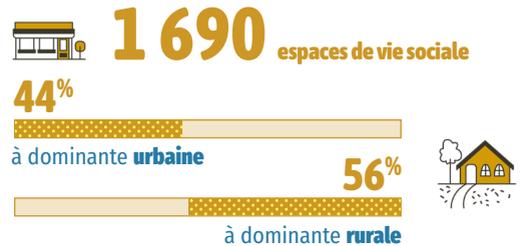
→ **31%** des centres sociaux et **43%** des EVS notent un impact sur le développement, le renforcement des partenariats et des collectifs d'habitants.

La Convention d'objectifs et de gestion pour la période 2023-2027 réaffirme et renforce l'engagement institutionnel pour les structures de l'animation de la vie sociale.

Fiche nationale

ENQUÊTE 2024 - DONNÉES 2023

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale



5,7 millions habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 800 bénévoles dans les instances de pilotage

61 670 salariés



101 600 bénévoles d'activités

12,2 ETP en moyenne par structure

1,8 million habitants touchés par l'action des EVS

16 000 bénévoles dans les instances de pilotage

9 600 salariés



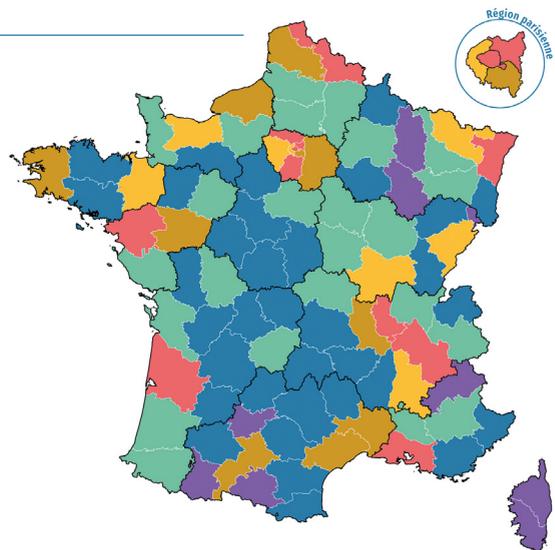
56 600 bénévoles d'activités

2,9 ETP en moyenne par structure

694 300€ budget moyen

112 800€ budget moyen

Densité de répartition des structures



COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Caisse d'allocations familiales des Yvelines**

7 rue des étangs Gobert - 78011 Versailles

Référénte thématique animation de la vie sociale

→ Paola Trupiano

partenariataction sociale@caf78.caf.fr

Fédération des centres sociaux des Yvelines (FCS78)

7 allée Edgar Degas - 78160 Marly-le-Roi

equipe@centres-sociaux78.fr

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

→ *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France -

FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône

→ *Élisabeth Caron et Éva Bernard*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux -

AURACS → *Fabrice Gout*Coordinateur national → *Alexis Gruyer*Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard***PROJET SENACS**

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux - rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :

→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs - Observatoire des centres sociaux et des EVS



PROJET → édition 2024



Système d'Échanges National des Centres Sociaux



→ www.senacs.fr